



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E184710

VALABLE JUSQU'AU 30/06/2024

ÉDITÉ LE 25/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/02/1986

Forme juridique : SACA

Capital : 24 540 956

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 334873726

Siret : 334 873 726 00635

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2101521

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1254000 / 002 122413

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 1254000 / 002 122413

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : PROXISERVE (AGENCE)

Sigle : PROXISERVE

ZI DE CHATEAUBON

L'ETRAT

42580 LA TOUR EN JAREZ

Téléphone : 04 77 92 78 78

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Responsabilité légale :

MELOU BENEDICTE PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	31/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	31/03/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.